



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NOGARO

PROCES-VERBAL

Mardi 03 avril 2018, à 19h00

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	8	8

Date de la convocation

26/03/2018

Date d'affichage

26/03/2018

L'an deux mille dix-huit et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian PEYRET, président du CCAS ;

Présents : Christian PEYRET, Maryse MARTINOT, Magali MARQUE, Marie-France SANTOS, Claude FORT, René JAMBES, Anne-Marie SAINT-PÉ et Brigitte COURALET ;

Absentes excusées : Edith LARRIEU et Annie DENIER ;
Absents : Huguette DUBLANC, Gilles GARET et Maryse HUGUES.

Secrétaire : Brigitte COURALET

Madame la vice-présidente remercie la présence de Roger COMBRES (adjoint au maire) qui interviendra dans le but d'éclaircir les débats sur les questions financières.

ABORDANT L'ORDRE DU JOUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – ADOPTION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ D'ADMINISTRATION EN DATE DU 19 OCTOBRE 2017

Pas de questions. Pas de modifications sollicitées.

II – FINANCES

1. Compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour l'année 2017

Monsieur le Trésorier de Nogaro a transmis en vue de son examen par l'assemblée, et conformément aux dispositions réglementaires, le Compte de Gestion qu'il a établi en sa qualité de Receveur Municipal.

Ce document comprend l'ensemble des opérations de l'exercice 2017 qui présente le résultat suivant :

– en dépenses :	17 635.98
euros	
– en recettes :	12 258.43
euros	

Ce résultat est identique à celui qui apparaît au compte administratif soumis par ailleurs à l'assemblée.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-présidente,
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **ADOpte** le compte de gestion de Monsieur le Trésorier, receveur municipal, pour 2017.

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

2. Compte administratif de l'exercice 2017

Monsieur le Président a l'honneur de soumettre à l'approbation de l'assemblée le Compte Administratif pour l'exercice 2017 du Centre Communal d'Action Sociale.

L'assemblée trouvera en annexe du présent rapport divers éléments de présentation de ce document.

Le compte administratif pour 2017, en éléments réels (hors reports et opérations d'ordre), toutes sections confondues, s'établit à 17 635.98 euros en dépenses et 12 258.43 euros en recettes. Il présente le résultat suivant, en conformité avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier.

	Résultat à la Clôture de l'Exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Section de fonctionnement	11 319.93		-5 377.55	5 942.38
Section d'investissement	116.93		0,00	116.93
TOTAL	11 436.86		-5 377.55	6 059.31

Madame la vice-Présidente ouvre le débat.

Pour la partie « dépenses », Maryse MARTINOT informe que les frais relatifs aux colis de Noël sont un peu plus élevés que l'année précédente car une facture de 130,60 € (bûches) datant de fin 2016 n'a été payée qu'en 2017.

Elle rappelle que l'impôt sur les spectacles est supprimé. L'État verse désormais une compensation calculée en se basant sur l'année 2013 (qui s'avère ne pas avoir été une année très fructueuse).

Monsieur le président quitte la séance lors du vote.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-présidente,
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2017.

Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

3. Affectation de l'exercice 2017

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, il appartient à notre Assemblée de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice.

Monsieur le Président rappelle que le compte administratif qu'il vient de vous soumettre présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2017.....	- 5 377.55€
Report à Nouveau (excédent reporté)	11 319.93€
Résultat de fonctionnement cumulé	5 942.38€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	116.93€
Solde des restes à réaliser	
Besoin de financement total	

**Après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-Présidente,
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

1. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement
2. Affectation à l'excédent à reporter

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

4. Adoption du budget primitif 2018

Monsieur le Président a l'honneur de soumettre à l'approbation de l'assemblée le projet de budget primitif pour l'exercice 2018 du centre communal d'action sociale.

Ce projet de budget primitif du CCAS est équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à un montant de 26 118 euros.

Madame la vice-Présidente ouvre le débat.

Anne-Marie SAINT-PÉ remercie la commune pour le prochain versement à l'association Izaute-et-Midour d'une subvention de 12.573,00 €. Elle indique que les prestations réalisées par l'association sur l'ensemble des communes sont les suivantes :

- Service d'aide à domicile :
 - 2017: 28193 heures 186 usagers
 - 2016: 27927 heures 197 usagers
- ⇒ Soit un taux de variation de + 0,8%
- Le Saad Izaute et Midour est un service autorisé et tarifé par le conseil départemental :
 - Taux horaire 2017: 20,98€
 - Au 1er janvier 2018 le taux horaire est passé à 21,46€

Elle attire l'attention sur le fait que les plans d'aides établis par le Conseil départemental sont plus compliqués à mettre en œuvre (déplacement pour des interventions réduites à 30 min,...).

- Le service de portage de repas a distribué en :
 - 2017 : 21 702 repas 120 usagers
 - 2016 : 20 004 repas 115 usagers
- ⇒ Soit un taux de variation de + 8.5%

Pour Nogaro, elle indique les chiffres suivants :

- pour l'aide à domicile : 11 942 heures en 2017 réalisées auprès de 84 personnes âgées de Nogaro
- et le portage de repas: 5 672 repas distribués en 2017 à 39 usagers du service.

Le prix du repas est de 7,53 € comprenant l'achat des repas à hôpital à hauteur de 5,00 € et la livraison à hauteur de 2,53 €.

Pour finir, elle informe qu'en termes de ressources humaines, pour réaliser l'ensemble des missions, le service emploie 25 salariés en ETP (Équivalent Temps Plein).

Par ailleurs, Maryse MARTINOT rappelle que les subventions relatives à l'accueil de réfugiés arrivent sur le budget de la mairie, puis un transfert s'opère vers le budget du CCAS pour pouvoir soutenir des actions d'accompagnement des réfugiés.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-Présidente,
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **ADOpte** le budget primitif 2018.

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Maryse MARTINOT communique l'ensemble des informations suivantes :

- **Dispositif d'hébergement « jloge » et « ALOJEG » :**

du site Internet <http://jloge.fr/>

Ce site est né d'une idée collaborative entre l'Adil32, l'association ALOJEG, à Auch et l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie pour permettre aux jeunes de trouver des solutions logement et hébergement dans le département du Gers. Une initiative originale, solidaire, pour permettre aux moins de 30 ans de s'installer dans le département, d'y travailler, de s'y former et ainsi favoriser le dynamisme économique et, tout simplement la vie sur les territoires.

De plus, pour les jeunes entre 16 et 30 ans qui travaillent, qui sont en apprentissage, en formation, stagiaires, étudiants, demandeurs d'emploi... ALOJEG propose des logements meublés, des espaces collectifs, des services pratiques, des animations et des aides dans leurs démarches administratives et professionnelles. Qu'ils aient besoin d'un logement pour une ou plusieurs nuits, pour un à plusieurs mois, le Noctile propose des durées de séjour adaptées à leurs besoins et des loyers accessibles, toutes charges comprises.

- **Diagnostic en cours avec l'UHRAJ sur l'habitat des jeunes :**

Le 28/03/2018, un diagnostic sur l'habitat des jeunes réalisé par l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes) de Toulouse a été présenté à la CCBA lors du 1^{er} comité de pilotage.

Les conclusions de ce diagnostic étaient les suivantes :

- Les jeunes qui s'installent sur le territoire ont des difficultés à trouver un logement lors de leur période d'essai.
- Les jeunes en recherche d'un logement pour une courte durée : alternance, CDD, stagiaires, intérimaires, formation
- Un besoin en logements meublés pour une courte durée avec des modalités d'accueil souples
- Autre besoin : les saisonniers

La suite de l'étude sera :

- d'affiner le profil des jeunes notamment en formation pour quantifier et qualifier le besoin
- et prospecter des solutions pour les saisonniers

Ce diagnostic sera suivi de préconisations qui seront présentées fin mai 2018.

Ces études arrivent au bon moment car l'État souhaite favoriser l'apprentissage et force est de constater que l'on beaucoup de saisonniers jeunes : les étudiants de l'école de la performance, les médecins internes (actuellement logés par la commune),...

- **Guide pour les jeunes :**

Le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) du Gers a réalisé un guide pour les jeunes intitulé « C'est quoi mes droits ? ». Le CDAD a ainsi souhaité développer les actions d'information en faveur des jeunes afin qu'ils puissent connaître au mieux leurs

droits et leurs devoirs. Ce guide est également disponible sur le site internet du CDAD du Gers.

A noter que des consultations juridiques gratuites avec un avocat sont possibles à la mairie de Nogaro. Pour cela, il faut appeler le 05.62.61.67.27 pour prendre un RDV.

- **Informations « Les Restos du Cœur » :**

La campagne d'hiver 2017-2018 des Restos du Cœur s'est achevée le 11/03/2018. Pendant les 16 semaines de cette campagne, les 16 bénévoles du centre d'activités de la ville de Nogaro ont accompagné 141 adultes et 4 bébés de moins de 12 mois. Ils ont distribué au cours de cette période 12078 repas équilibrés à cuisiner chez soi. Le centre reste ouvert pendant la campagne d'été 2018 et les bénévoles présents poursuivent leurs missions d'aide à la personne et le soutien alimentaire des personnes accueillies. Le centre sera ouvert pendant la campagne d'été 2018 une semaine sur deux le lundi de 10 heures à 12 heures (pour les joindre, il faut composer le 05 62 60 07 78).

- **Commission Locale d'Aide Personnalisée (CLAP) :**

La 1^{ère} réunion de la CLAP a eu lieu pour évoquer une situation et une charte de confidentialité est en cours de finalisation par le conseil départemental du Gers.

- **Escapades culturelles en Gascogne :**

En partenariat avec le CIAS du Grand Armagnac et avec le soutien de la Conférence des financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie(CFPPA), Pass'enGers a lancé le projet « **Nos pas dans les vôtres, regards croisés sur le patrimoine du Grand Armagnac** ». Destiné aux aînés du Grand Armagnac de décembre 2017 à avril 2018, il comporte des ateliers en salle suivi d'une sortie-découverte commune autour de l'histoire et du patrimoine de leur territoire.

Quarante personnes, issus d'horizons socioprofessionnels et de classes d'âge différents, ont répondu favorablement à la proposition, se retrouvant ainsi mensuellement à Eauze, Cazaubon et Lannepax autour de thématiques qui leur tiennent à cœur.

Cette démarche est destinée à lutter contre l'isolement en créant du **lien social dans un territoire rural**, à redonner confiance aux participants dans leur capacité à participer activement à un projet collectif, et à valoriser l'aptitude des seniors à **transmettre leurs connaissances** et leurs souvenirs au profit des générations futures.

La séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance
Brigitte COURALET

Pour extrait certifié conforme
NOGARO, le 03 avril 2018
Le président
Christian PEYRET